



## MAAF ASSURANCES

### PARTENAIRE DE LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

Du 11 au 18 mars 2011

Partenaire et assureur de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), et de la plupart des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), MAAF Assurances partage avec l'APCMA et son réseau les objectifs de promotion et de valorisation de l'artisanat et du secteur des métiers et apporte son soutien à leurs manifestations phares.

La création, la transmission et la reprise d'entreprise font partie des enjeux essentiels des prochaines années pour les entreprises artisanales.

#### Un carnet de route pour les créateurs et les repreneurs

Le carnet de route du créateur-repreneur réalisé par MAAF en partenariat avec l'APCMA, l'APCE, la BPCE et EDF, a déjà été diffusé à 350 000 exemplaires par les CMA. Ce guide apporte toutes les informations utiles à ceux qui se lancent dans l'aventure de la création d'une entreprise artisanale.

Ce guide, décliné également sur internet pour répondre encore mieux aux attentes des nouveaux entrepreneurs, a rencontré dans le même temps plus de 45 000 internautes sur [www.createur-repreneur.fr](http://www.createur-repreneur.fr)

#### Une politique en faveur de la création en soutien de l'artisanat

Pour le régime de l'auto-entrepreneur qui a bouleversé le paysage de la création artisanale.

En 2009 MAAF Assurances a adopté une position commune avec l'UPA et l'APCMA.

C'est ainsi que MAAF Assurances incite les auto entrepreneurs exerçant une activité artisanale à se rapprocher de leur CMA et applique des tarifs d'assurances correspondant à la réalité du risque encouru.

#### Un suivi personnalisé

Une entreprise qui se crée est fragile, soumise à bien des aléas ; elle a besoin d'être soutenue et protégée dans les premières années de son existence. C'est pourquoi MAAF Assurances s'engage à suivre de près tous les créateurs. Elle leur propose ainsi :

- un suivi et un bilan assurance personnalisés pendant les trois premières années,
- des conseils en matière de sécurité et de prévention,
- le soutien d'un professionnel pour adapter les garanties afin de protéger au mieux l'entreprise, le chef d'entreprise, son conjoint et ses salariés.

De plus, MAAF offre une **prestation d'information juridique par téléphone les trois premières années.**

Avec MULTIPRO, MAAF Assurances apporte des solutions d'assurance professionnelles adaptées à chaque secteur d'activité et permet aux professionnels de concrétiser leur projet sur mesure, en toute liberté et dans la durée.



Enfin MAAF, partenaire de l'apprentissage, développe diverses actions de promotion, et de valorisation auprès des apprentis (formation de référents sécurité routière, développement du sport en apprentissage) ainsi que des maîtres d'apprentissage (Trophées des maîtres d'apprentissage). Ces engagements sont formalisés à travers la charte de l'apprentissage signée avec l'APCMA .

#### A propos de MAAF Assurances

Groupe d'assurances français de tout premier plan, MAAF Assurances propose à ses sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, santé, assurance vie, risques professionnels...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...) au prix les plus justes.

MAAF en quelques chiffres, c'est :

- 4 millions de sociétaires et clients
- 3,9 millions de véhicules assurés
- 2,6 millions de contrats habitation
- 7 000 salariés
- 579 agences

et en France

- la 1<sup>ère</sup> mutuelle d'assurance des professionnels
- le 5<sup>ème</sup> assureur automobile

#### Contact Presse MAAF

Marie-Pierre Michel – Tél. : 01 53 10 63 57

[marie-pierre.michel@maaf.fr](mailto:marie-pierre.michel@maaf.fr)